

13 OCTOBER 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Messieurs les présidents,

- Mesdames et messieurs,

- Vous me permettrez de m'adresser à vous de ce siège, ce sera plus aisé, à la fois pour compulser mes notes car ce discours n'est pas écrit, et d'autre part, je m'adresserai à vous plus commodément.

- Je viens donc d'entendre les deux exposés `conseil régional et comité économique et social`, qui résumant et rassemblent l'essentiel des préoccupations que j'ai déjà discernées au-cours de la journée d'hier et dont j'avais pris connaissance par l'examen des dossiers préparatoires de ce voyage.

- Vous me permettrez d'abord de vous remercier d'avoir bien voulu vous réunir ce matin pour ce débat, cette conversation, mon intervention, et de rappeler du même coup quelques éléments de la politique générale du Gouvernement, brièvement bien entendu, qui me permettront d'annoncer et de mettre en forme les considérations qui sont les miennes sur la Lorraine proprement dite qui ne peuvent être évidemment séparées du contexte national.

- Je me permettrai de vous rappeler qu'en l'espace de cinq mois, nous avons commencé par mettre en chantier les réformes de structure, pensant que si nous ne nous attaquions ni aux problèmes de décentralisation ni à l'extension du secteur public `nationalisation`, nous serions démunis du moyen de changer véritablement la courbe fâcheuse dont vous avez vous-même à l'instant décrit la tendance. Des mesures ponctuelles ou de circonstance ne pourraient suffire, elles devaient s'inscrire dans une vue d'ensemble.

- La loi de décentralisation nous permettra une première réponse à certaines interrogations, de disposer de plus grands pouvoirs, de plus grandes compétences, et de plus grands moyens financiers, dont vous seriez vous-mêmes les gestionnaires du droit d'initiatives et de décisions.

- Cela ne pourra recouvrir l'ensemble des domaines, naturellement, de l'activité politique, économique, sociale et culturelle. La nation reste la nation et l'Etat a des devoirs. Mais la répartition changera à l'intérieur de nos institutions.

- Cette loi est encore en discussion, elle sera complétée par de nouvelles mesures qui seront soumises au vote du Parlement, au-cours des mois et des années prochaines. C'est tout un vaste chantier qui, bien entendu, modifiera, lorsque nous serons parvenus au terme, assez profondément, le visage traditionnel de nos institutions. Mais qui ne le comprendrait, et il me semble bien que ce que j'ai entendu tout à l'heure allait dans ce sens, non pas forcément sous tous les aspects législatifs soumis à discussion naturellement discutable mais la direction semble rencontrer l'adhésion de la plupart de ceux qui se préoccupent du devenir de nos régions.\

`Nationalisation` L'extension du secteur public - il y a ceux qui sont pour, il y a ceux qui sont contre - il se trouve qu'il y a aujourd'hui une forte -majorité favorable à cette méthode d'action £ en-tout-cas, cela nous permettra de saisir, dans de meilleures conditions, la plupart des problèmes qui touchent à la Lorraine.

- Si l'on avait laissé les grandes sociétés privées continuer de gérer leurs faillites avec le soutien des fonds publics, dans quelle situation serions-nous ? D'ailleurs, tous les Gouvernements, ceux qui nous ont précédé, ont cherché à pallier les dommages causés en apportant un certain nombre de contributions. A force d'accumuler ces contributions, cet apport de fonds publics, il devenait évident que le service de l'Etat exigeait que ces contributions changeassent de -nature et fassent que l'Etat, la nation en vérité, fusse propriétaire elle-même, de ces sommes.

- C'est ainsi que s'est produite une nationalisation, il me semble discerner un reproche de votre part, c'est de ne pas être allé aussi loin qu'il aurait fallu, puisque, après la nationalisation de la sidérurgie, je crois avoir compris que vous souhaitez celle des mines de fer. Je vous en parlerai tout à l'heure.\

Nous avons mis en place une politique aussi cohérente que possible axée sur la lutte contre le chômage, sans négliger pour autant la lutte contre l'inflation.

- Vous vous souvenez sans doute des dispositions annoncées par M. le Premier ministre `Pierre MAUROY` à l'Assemblée nationale exposées au Sénat. Il n'est pas d'administrateurs qui ne se soient intéressés à ces propositions.

- Elles marquent en-tout-cas une volonté politique £ nous avons immédiatement, comment dire, relancé l'économie en vue de déterminer un nouveau modèle de croissance, de croissance sociale pouvant atteindre un taux que nous souhaiterions voir fixer dans une première phase à 3 %.

- La relance de la consommation : environ 35 milliards sur une distance d'une année auront été répartis du côté des catégories les moins favorisées, mais aussi, cela va de soi, faut-il le répéter, une relance de la consommation face à une production encore malhabile ou mal adaptée à cet afflux nouveau, cela ne pourrait avoir que des aspects inflationnistes si cela n'était assorti d'une relance parallèle des investissements, et je ne sais si vous savez, que les investissements s'étaient au-cours de ces dernières années, considérablement ralentis et l'ensemble du secteur privé depuis 1976 n'avait progressé que de 1 %, étant entendu que l'ensemble des secteurs nationaux avait progressé de 51 %.

- Alors nous avons décidé de porter cet effort d'investissement, dans une première phase, vers le logement et les équipements publics, -compte non tenu de tout ce qui nous reste à faire. Le budget a suivi, c'est un budget pris au vol, commencé juste au mois de juin avec la -constitution de ce Gouvernement dont l'Assemblée nationale aujourd'hui connaît la discussion et ce budget bien entendu ne pouvait être, comme le sera celui de 1983, qui sera adopté en 1982, l'expression exacte de nos propres fins politiques, économiques et sociales.

- Mais enfin déjà certains accents sont mis en-tout-cas sur les aides aux entreprises, sur l'investissement et la recherche et sur les créations d'emplois. Bref, nous voudrions mobiliser les énergies, toutes les catégories socio-professionnelles. Nous avons employé l'expression de contrat de solidarité qui dit bien ce qu'elle veut dire.\

Comment ne pas observer en même temps que continue aujourd'hui la vie chère, que l'inflation menace et ronge les rouages de notre économie, frappe durement les plus faibles - que de fois a-t-on répété que l'inflation était une prime pour les plus riches et une subvention, et une taxe, un impôt très lourd pour les plus pauvres. A vrai dire, les prix n'ont pas dérapé depuis le mois de mai dernier, ils étaient lancés sur l'année en-cours aux alentours de 14 % d'augmentation, tels étaient déjà les quatre premiers mois de l'année, telles étaient les données dont nous disposions sur les douze mois précédents. Il sera difficile d'éviter de maintenir ce taux beaucoup trop élevé. On pourra donc engager une puissante action pour désintoxiquer la France de ses habitudes inflationnistes.

- Enfin, nous disposons de certains moyens. Nous pouvons maintenant agir, nous appuyer sur une opération monétaire au demeurant réussie `dévaluation du franc `monnaie`, fondée sur la concertation accrue au-sein du système monétaire européen `SME`.\

Bataille pour l'emploi, bataille pour le pouvoir d'achat, contre la vie chère, bataille sur les coûts de production. Il faut que tout cela aboutisse à une authentique politique sociale que nous avons voulu fonder sur la solidarité et le dialogue. Pour une vraie solidarité, il faut bien en passer par là : par une fiscalité plus équitable, avec des mesures en faveur des revenus les plus modestes, le SMIC, les retraites, les prestations familiales ... que sais-je encore ? Tandis que le dialogue, notre règle, permettra par la négociation sociale, rénovée, détendue, l'accès des travailleurs à ce que j'appellerai la citoyenneté économique avec de nouveaux droits. Le dialogue permettra en toutes circonstances, y compris les plus difficiles, d'engager le débat. Il faut que nul ne soit écarté de la décision économique et par voie de conséquence, sociale.

- Ces contrats de solidarité, afin de partager mieux le travail, afin d'ouvrir nos entreprises à la jeunesse, des -concours financiers exceptionnels, du type avances de trésorerie, et pour investir en dépit de l'argent trop cher, prêts bonifiés du Crédit national, de la Caisse d'équipement des PME £ 17 milliards de francs déjà utilisés, tandis qu'une nouvelle tranche de 5 milliards de francs vient d'être entamée pour les trois derniers mois de 1981.

- Tout cela, comme je le disais tout à l'heure assorti d'un budget de relance essentiellement vers le logement, les équipements publics et les aides aux entreprises. Voilà les instruments, qui sur-le-plan de la nation, ont été mis en oeuvre. Il faut que ces instruments soient mis à la portée des régions.\

Voilà pourquoi les administrations centrales doivent s'organiser mieux qu'elles ne l'ont jamais fait pour

aider les collectivités territoriales, tandis que les collectivités territoriales disposeront des pouvoirs qui leur permettront d'agir directement. C'est un objectif qui a été défini par le Premier ministre `Pierre MAUROY` : la mission de lutte pour l'emploi qui permettra à tout moment d'être à l'écoute de vos besoins. Aucune entreprise ne devra désormais fermer sur l'ensemble du territoire sans que le Premier ministre et ce nouvel organisme soient en mesure d'être informés et d'agir s'il le faut sur tous les moyens de crédit.

- J'ai déjà dit hier dans les Vosges, que la Lorraine pourrait trouver des partenaires disponibles, aussi disponibles que possible, auprès des correspondants du ministre de l'Economie et des Finances `Jacques DELORS`, de l'Industrie `Pierre DREYFUS`, du ministère du travail `Jean AUROUX`, qui enverront dans les jours qui viennent, sinon dans les deux semaines, leurs propres représentants qui auront pour charge de rencontrer l'ensemble des organisations socio-professionnelles.

Alors dans-le-cadre de cette action, sur laquelle je ne vais pas m'étendre davantage, quels sont les moyens de la Lorraine pour participer à l'entreprise de redressement pour elle-même et pour le pays, et l'Etat est-il prêt à l'y aider ?

- D'abord les moyens propres à la Lorraine, qui ne sont pas seulement d'ordre matériel. Ceux dont vous avez vous-mêmes parlé, messieurs les présidents, et que l'on connaît bien dès que l'on connaît son histoire : les capacités de caractère, de courage, propres à une population qui a marqué l'histoire et qui continuera de la marquer £ un patrimoine incomparable de savoir-faire par les métiers traditionnels, mais aussi un potentiel dont j'ai pu deviner ou pressentir l'importance potentielle universitaire et scientifique, au travers aussi des nouveaux métiers et des nouvelles techniques, sans oublier les progrès de la science, tout à côté d'ici et dans une autre ville capitale, l'effort universitaire remarquable, qui peut contribuer à situer la France au premier rang des pays dotés d'une recherche fondamentale, capable de susciter, tout aussitôt, toutes les formes de la recherche appliquée. Seulement pour cela, vous l'avez dit, pardonnez-moi de le répéter et on ne le répètera jamais assez je pense, il faut tout d'abord rénover les activités traditionnelles £ je citerai : la sidérurgie, le charbon, le textile, et je n'oublierai pas le bois, la forêt, avec toutes ses professions dérivées et je n'oublierai pas davantage l'agriculture.

Parlons de la sidérurgie, si vous voulez bien. Sur la base de la nationalisation qui vient d'être décidée : eh bien, nous allons veiller à moderniser et à relancer, à étendre ce secteur, les différents secteurs capables d'affronter la compétition internationale. Je pense, en-particulier, aux aciers spéciaux.

- Notre approvisionnement national en fer sera consolidé, des crédits supplémentaires pour la recherche seront adoptés et redistribués afin que toutes les virtualités technologiques françaises ou étrangères qui permettraient d'améliorer la teneur en fer de nos mines, permettent de les replacer au-plan qu'elles n'auraient jamais dû perdre. Donc nous prendrons le temps qu'il faudra, certains diront un an, deux ans, trois ans, quatre ans, la recherche ne passe pas si vite du fondamental à l'application industrielle, mais nous veillerons, du côté de l'Etat, à ce que cet intervalle nécessaire de temps soit assuré par des aides afin que l'on ne continue pas de fermer des mines, et seul l'avenir le dira, d'abord les savants, ensuite les industriels et les travailleurs, seul l'avenir nous le dira, si ces réussites technologiques insérées dans nos plans, permettent d'assurer, comme je l'espère, à la Lorraine, la renaissance de son minerai.

- Donc, ces crédits supplémentaires pour la recherche seront assurés et nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas de hiatus, et que vous ne vous trouviez pas dans l'obligation d'accélérer les fermetures de mines et de puits, alors que, à trois ans ou quatre ans près, il serait possible de mettre en oeuvre un nouveau plan technologique.

- Mais, il ne faut pas, on l'admettra, que cette modernisation se fasse aux dépens des travailleurs et du tissu social de Lorraine.

Vous avez parlé des charges indues, j'ai déjà demandé à M. le ministre de l'Economie et des Finances `Jacques DELORS` et M. le ministre de l'Industrie `Pierre DREYFUS` d'y veiller, afin de faire ce travail de précision pour savoir où commence l'indû et où il finit, mais ce qui est vrai, c'est qu'il y en a et il n'y a pas de raison de laisser peser sur cette industrie la part qui ne lui revient pas.

- J'ajoute que dans les sommes, qu'il faut compter par milliards, qui seront consacrées à la modernisation, à la diversification, au développement de la sidérurgie, nous avons prévu, dès maintenant, que 500 millions devaient être l'objet d'une enveloppe mise à part pour les petites et

....., que ces industries doivent être encouragées et développées par les pouvoirs  
moyennes industries de façon à ce que le développement de la sidérurgie ne soit pas simplement un  
phénomène de gigantisme, mais que tout le soubassement indispensable de la petite et moyenne  
entreprise `PME` bénéficie tout autant du plan qui sera mis en oeuvre. D'ailleurs, quand on parle de cela  
on rejoint un certain nombre des idées dont je parlerai dans un moment pour conclure, et qui émanent  
de votre propre réflexion dans la diversité des plans dits lorrains, dont vous m'avez parlé il y a un  
instant.\

Alors pour ce qui touche au soutien des travailleurs, je rappellerai la nécessaire application des  
contrats de solidarité en vue d'aboutir à un certain nombre de réformes.

- Je citerai en particulier sur le temps de la durée du travail, la progression vers les 35 H que nous  
avons souhaitée, que l'on ne peut uniformément appliquer ni artificiellement, et qui doit faire l'objet de  
débat, de dialogues et de concertation entre les partenaires sociaux, qui ne peuvent être imposées par  
le Gouvernement.

- Des progrès ont déjà été réalisés, d'autres le seront d'ici peu notamment dans l'industrie du verre par  
accord mutuel des propriétaires du capital et des travailleurs de ces entreprises et je pense que nous ne  
devrions pas tarder à hâter le pas pour ce qui touche à la cinquième équipe.

- Il faudra que des emplois nouveaux précèdent d'éventuelles diminutions d'effectifs, de façon que votre  
région préserve ses équilibres déjà si gravement menacés.

- Il faut, problème très difficile, qui m'a été souligné par toutes les organisations syndicales et les chefs  
d'entreprise au cours de mes contacts d'hier, il faut que la hiérarchie des âges, l'équilibre des âges à  
l'intérieur de l'entreprise soient davantage préservés. Des personnels anciens qui partent plus tôt, les  
jeunes qui ne viennent pas, mais l'entreprise repose uniquement sur les générations intermédiaires sans  
que la tradition, l'expérience et les connaissances de ceux qui ont passé leur vie au travail ne soient  
transmises aux plus jeunes. Il y a là un facteur de rupture sociale, je dirais presque sur-le-plan  
patriotique même une sorte de rupture entre les générations qui serait extrêmement dommageable à  
notre pays tout entier.\

Le charbon - le charbon est en Lorraine, heureusement - nous apporte davantage de satisfactions et  
d'espoirs tangibles dans-le-cadre du programme énergétique développé récemment par le  
Gouvernement, vous avez pu noter que des subventions publiques sur la base de la thermie étaient  
décidées en faveur du charbon national. Ce qui devrait permettre d'accroître la production de charbon  
lorrain et de recourir davantage à la production d'électricité des centrales lorraines. Sur-ce-plan, nous  
avons déjà dit qu'il appartiendrait aux élus locaux, tout à fait locaux, la commune, les cantons, le  
conseil général et plus encore, à l'établissement public régional, de donner son avis, lequel avis sans  
avoir en toutes circonstances une valeur de décision, sera déterminant pour la décision ultime, celle du  
Gouvernement.

- J'ajoute qu'il nous faudra prendre en charge dans le prochain plan quinquennal, je ne parle pas du plan  
intérimaire de deux ans, je parle du plan quinquennal qui nous mènera de 1983 à 1988, voyez comme ça  
tombe bien, prise en charge d'un plan quinquennal pour la modernisation des installations des  
houillères qui sont déjà menacées de désuétude, de trop grande fatigue, inadaptées aux besoins de la  
compétition moderne. Mais, sans tarder, il faut améliorer les structures d'accueil par l'accroissement  
des crédits accordés à la région pour la rénovation des zones d'habitation minières. Mais enfin, pour  
prendre toujours ces sigles impossibles que vous retrouverez au travers des expressions "groupement  
interministériel pour la rénovation des zones minières", j'ai dès maintenant prévu qu'un meilleur  
équilibre serait instauré entre les régions intéressées. Non pas qu'il faille dire que le Nord pourrait avoir  
moins, cela ne serait pas juste, mais ce qui n'est pas juste c'est que le Nord atteigne un niveau dont la  
Lorraine n'atteint pas le dixième. De ce fait, j'ai dès maintenant prévu pour 1982 (c'est une donnée que  
vous ne connaissez pas, qui n'a pas encore été diffusée) que vingt quatre millions de francs au lieu des  
seize prévus seront consacrés à cet accroissement des crédits de la région pour la rénovation de vos  
zones minières.\

Le textile .. Un plan d'ensemble est en préparation au-niveau national pour inverser le -cours des  
choses. Ce plan comportera, (comment serait-il plan ?) un accroissement de ressources financières sur  
la recherche et le développement par les ressources propres, les emprunts à long terme et la conversion  
de certaines activités, mais aussi et je me permets de le répéter en insistant là-dessus par un vaste

effort de formation et d'innovation. Peut-être aussi, faudrait-il dire un mot des politiques commerciales dont il me semble que sur-un-plan général qui dépasse de loin la Lorraine, la France soit un peu en arrière de la main, nous n'avons pas le réseau commercial extérieur de nos capacités industrielles. Est-ce conséquence d'un certain tempérament, on se sent producteur, on est fier de l'être et on pense que le produit ensuite tout naturellement s'imposera et, il y a là, un gros effort à faire dont j'ai déjà parlé hier à Epinal au sujet de la politique du bois.

- Sur-le-plan international, je me permettrai de vous indiquer que la France a marqué sa fermeté dans la préparation du nouvel accord multifibres comme dans la dénonciation des entorses à une concurrence loyale. Que de détournements de trafic ! et je dois dire que sur dix nous nous sommes trouvés tout seuls. Nous le sommes encore, mais enfin notre accord étant nécessaire, nous ne le donnerons pas pour aboutir à un accord qui marquera, il ne peut y avoir de progrès de l'importation que s'il y a un progrès de notre production bref, il faut qu'il y ait une certaine harmonie entre ces deux éléments, c'est en-tout-cas la thèse que défendent nos représentants au-niveau de la Communauté européenne `CEE`. \ Il faut enfin, cet exposé serait incomplet si je n'indiquais qu'il faut conserver une industrie active et puissante dans le bâtiment et les travaux publics. J'ai dit les moyens mis à la disposition des entreprises, ils sont considérables et il faudra bien embrayer sur les programmes lancés dans-le-cadre de notre politique budgétaire et financière.

- J'ai évoqué le logement, je n'y reviens pas, j'ai évoqué les équipements publics, je m'attarderai un instant sur le programme routier, je veux dire sur le programme routier propre à votre région. Le plan dit "plan Vosges" sera poursuivi en 1982 à un rythme soutenu et quelques opérations qui ne sont pas incluses dans le programme initial lui seront adjointes. Je citerai, en-particulier, la déviation de Saint-Dié, l'Etat finance à-titre exceptionnel les deux tiers du coût des travaux. Le plan sidérurgique lorrain se poursuivra normalement, l'Etat finance là encore les deux tiers des dépenses, je parle du plan routier, les voies nouvelles de Longwy-Knutange les déviations autour de Longwy, l'élargissement à deux ou trois voies de l'autoroute au nord de Metz, tout ceci devrait normalement permettre une meilleure ouverture de votre région sur l'extérieur et à l'intérieur de la région de meilleures communications.

- Bref, il faut que la Lorraine entre pleinement, carrément, et je sens que vous y êtes prêts tous ensemble, dans l'avenir £ il se posera le problème et il se pose le problème, j'en ai parlé à l'instant, de l'énergie atomique.\

J'ai depuis hier matin, constamment entendu Cattenom, Cattenom, Cattenom 3 et 4. Il y a le pour et il y a le contre. Mais il semble bien que la plupart de ceux qui ont été consultés et qui représentent la population, ont jusqu'ici estimé qu'il fallait doter la Lorraine de cet instrument de puissance et d'équilibre.

- Quoi qu'il en soit, la procédure étant mise en place par le Gouvernement, procédure de consultation dont vous serez les premiers saisis, il va de soi que cet effort ne peut être exclusif de celui qui sera accompli sur-le-plan de la production charbonnière : ce n'est pas une centrale nucléaire contre une centrale thermique £ les deux devront être menées à bien.

- Quant aux économies d'énergie, eh bien les admirables travaux de l'université de Nancy, les premières applications devraient nous permettre d'accroître notre programme qui, comme vous le savez, est considérable si l'on pense qu'au total voulant assurer ce qui est une nécessité nationale, l'indépendance énergétique de la France, quelque idée qu'on ait à l'intérieur des chiffres de la part qui devra être apportée par le nucléaire, par le charbon et ses diverses applications, par les énergies renouvelables ou par les économies d'énergie, les quatre éléments sont indissociables.

- Et ce qui ne serait pas fait dans un domaine pourrait l'être dans d'autres, car, au total, la France ne peut pas se permettre, sur-le-plan à la fois de son équilibre interne et de sa présence dans le monde, de manquer en quoi que ce soit de cet élément déterminant d'un pouvoir hors duquel la France ne serait pas ce qu'elle doit être.\

Parlons, si vous voulez bien, de la filière bois. Je m'y suis attardé hier à Epinal, je ne voudrais pas redire ce que j'ai déjà déclaré. C'est un sujet qui m'a toujours passionné. Moi-même et pendant longtemps, 35 ans, représentant d'une région forestière, le Morvan, et habitant par les hasards de la vie familiale dans une autre forêt, celle de Gascogne. Et que d'observations j'ai eu l'occasion de faire à ce sujet, qui m'ont conduit à penser que nous n'étions pas outillés sur-le-plan de l'organisation de l'Etat, pour promouvoir

une politique forestière avec toutes ses applications sur le plan industriel. Absolument pas.

- Je ne sais pourquoi la forêt est restée dans le domaine de l'agriculture, enfin je comprends bien pourquoi. Est-ce que vous croyez que c'est suffisant ? Est-ce que le ministère de l'Agriculture, quels que soient ses mérites, est en mesure de veiller à tous les travaux industriels de la forêt, du bois ? Mais, d'autre part, est-ce que le ministère de l'Industrie serait en mesure de traiter par lui-même, les problèmes d'une forêt qui est d'essence agricole ? Et le fait que l'on n'ait jamais choisi une tierce solution. On peut dire qu'à l'heure actuelle, la forêt est peu ou mal exploitée. Quand on pense que la France, premier pays forestier d'Europe, voit son deuxième poste déficitaire sur-le-plan de son commerce extérieur, juste après le pétrole !

- Je crois savoir que la Hollande, qui n'a pratiquement pas de forêt est de ce point de vue bénéficiaire. Ils le sont, alors nous en avons parlé avec les professionnels hier, toute une série de mesures sont à prendre.\

`Filière bois` D'abord, il faut savoir que la forêt, mais enfin vais-je dire une vérité de LA PALISSE, ça met longtemps à pousser le bois, mais ça veut dire que dans une société en perpétuel mouvement, il faut plusieurs générations, mais peut-on véritablement décider que le fils, le petit-fils, et l'arrière-petit-fils, pour un arbre qui aura besoin de 150 ans pour devenir adulte, je pense au chêne, enfin il est adulte à 95 ans et il s'épanouit dans les années qui suivent, qui peut prétendre que dans notre société d'aujourd'hui il soit aisé de développer une réelle modernisation de la forêt qui n'est la forêt productive que civilisée et organisée, perdront l'illusion légendaire d'une forêt vierge qui serait productive ?

- Seule la main de l'homme a donné à la forêt le rendement nécessaire, alors cela nécessitera que les propriétaires privés soient aidés, cela nécessitera que les institutions publiques qui sont propriétaires de forêts aient une conception encore mieux affirmée, j'ai, en-particulier, demandé au ministre du Budget `Laurent FABIUS`, avec l'accord du ministre de l'Economie et des Finances `Jacques DELORS`, que l'on ait une vue un peu plus fine au regard de la forêt par-rapport à l'impôt sur la fortune, mais on ne peut à la fois frapper le sol sur lequel poussent les arbres et cette production s'appelle les arbres qui exige, je le répète, selon la nature de l'arbre de 25 à 40 ans dans un cas le meilleur, à 100 à 150 ans dans l'autre.

- Il faut donc là que l'on affine véritablement la fiscalité pour ne pas détruire les capacités de nos forêts au moment même où nous voulons les développer.\

`Filière bois` Et puis il faudra assurer les débouchés £ bon, là on a parlé du meuble, des matériaux en bois, de la pâte à papier, un même mal un peu partout, l'absence de formation, il n'y a pas de main d'oeuvre, mais il pourrait y avoir de la main d'oeuvre, mais il faut des travailleurs immigrés pour être tout seul comme ça dans la forêt à faire le bûcheron, c'est vrai qu'on trouve beaucoup de Portugais quand ce se sont pas des Turcs qui sont comme ça dans l'isolement de la forêt un peut partout £ eh bien il y a beaucoup de travailleurs français qui ne demanderaient pas mieux s'ils avaient un travail, naturellement décemment payé, d'assumer cette tâche qui n'est pas si aisée £ encore faut-il que les entreprises aient le moyen de recruter cette main d'oeuvre.

- Il y a donc toute une politique à laquelle je songe et qui déjà verra la mise en place de ces premiers éléments sans délai :

- La formation. Je l'ai rappelée à l'instant, permettez-moi de nouveau ce souvenir personnel. J'étais donc député-maire d'une toute petite commune en pleine zone forestière, nous disposions d'un lycée d'enseignement professionnel, où il n'y avait même pas de filière bois, mais de l'hôtellerie et des secrétaires £ mais, quant à savoir si on ferait du meuble un jour ou si l'on aurait des travailleurs de la forêt capables ou compétents, je n'ai pas réussi tout le temps de mon mandat, je n'ai pas réussi à le faire comprendre, je dois dire que la compréhension s'est accélérée depuis le 10 mai.\

`Filière bois` Bref, je voudrais bien que l'on enrichisse notre patrimoine, je dois dire qu'en Lorraine et spécialement dans les Vosges, peut-être suis-je injuste à l'égard d'autres départements, mais enfin la forêt à laquelle je pense a tout de même de grandes réussites sur-le-plan du meuble et de l'ameublement qu'il n'y a pas lieu d'être de ce point de vue pessimiste. Mais quelle absurdité de penser que pour vous procurer des matériaux de base, qui ne vous permettent pas d'aller jusqu'aux produits finis dans de nombreux cas pour assurer les techniques modernes, je pense aux lamellés collés en-particulier. Quelle absurdité de penser que nous installons peu à peu, ce que je disais à Epinal, une sorte de système de pacte colonial renversé dans lequel c'est nous qui vendons nos matières premières et qui

de système de pacte économique, rentiers dans lequel, et ces lieux qui vendent des matières premières et qui achetons les produits finis de telle sorte que la valeur ajoutée va chez les autres. Je pense que sur ce plan là, chacun a parfaitement compris et je n'insiste pas. Les perspectives dont je vous parle ne peuvent qu'être nourries de projets concrets. Il faut que toute une série de producteurs, notamment de biens intermédiaires en tirent avantage et je me permets de dire au passage, puisque la question a été posée je crois par M. le président GUILLAUME, que pour répondre à certaines inquiétudes qui m'ont été transmises, l'usine Peugeot-Renault à Villers-La-Montagne sera construite. On peut débattre combien de travailleurs, ça ce n'est pas moi qui puis en décider, quelle forme de technologie, je n'ai pas à en décider, mais pour le moins, un millier de travailleurs pourront être attachés à cette construction et à l'exploitation. D'autres implantations pourront suivre, mais je ne veux m'engager sur rien dont je n'ai la certitude.\

Sur-le-plan de l'agriculture, il se pose là des problèmes de survie, comme ailleurs. Avant même de parler de problèmes de développement ou de l'importance qu'il faut attacher à l'évolution favorable du revenu agricole qui, depuis de longues années, plonge d'un an sur l'autre. Il faut vraiment que nous pensions à mettre tout en oeuvre, l'accord inter-professionnel sur le lait hors duquel nous verrons les crises se multiplier, d'où la nécessité de faciliter l'installation des jeunes.

- Je me permets d'indiquer que les crédits du budget 1982 permettront d'appliquer l'engagement que j'avais pris d'un doublement en deux ans de la dotation des jeunes agriculteurs.\

Alors que vont devenir, dans tout cela, les programmes du plan lorrain ? Je crois qu'ils sont au nombre de quatorze. Les quatorze programmes du plan Lorrain dont vous vous êtes occupés à-juste-titre. Le contenu de ces programmes, c'est à vous d'en décider. Je ne sais exactement quels ont été, à travers ces assemblées, ceux qui auraient préféré telles ou telles orientations à celles qui ont été retenues ? Je regrette, ça n'est pas mon affaire ! Ce qui est vrai, en-tout-cas, c'est que l'initiative est bonne et qu'une région songe à s'équiper autour d'une programmation que je me permettrai d'appliquer afin de la considérer comme un élément de planification, eh bien je dois dire que c'est pour moi très agréable de constater que la région Lorraine ce n'est pas, à vrai dire, ce que j'attendais, que la région Lorraine soit à la pointe du combat pour une intelligente et démocratique planification, car ce n'est que la planification qui vous permettra de mettre en oeuvre ces quatorze programmes. D'ailleurs que seraient-ils ces quatorze programmes s'ils étaient, à ce point, indépendants l'un de l'autre ? Qu'il n'y ait aucune idée centrale ? C'est bien ça la planification à laquelle tiennent nombre de ceux auprès desquels, pendant les années précédentes, j'ai politiquement combattu.

- La lecture de ces programmes me montre que c'est un travail sérieux, parfois exemplaire et qu'il n'est pas question de jeter aux oubliettes. Je dirai même, je dirai seulement que ces actions doivent être placées dans une cohérence et cette cohérence, c'est celle de la politique nouvelle que le suffrage universel a décidée. Mais une bonne partie de ces actions méritent d'être retenues, le principal même, donc je vous invite à préparer, dès maintenant, les plans de co-financement dans-le-cadre des nouvelles relations qui doivent, avec la décentralisation, s'établir entre l'Etat et les régions. En-tout-cas, je puis vous dire que ces dialogues sur les quatorze plans, quatorze programmes du plan lorrain feront partie du pacte qu'à l'occasion de ce voyage, je propose à la Lorraine.

- Mesdames et messieurs, j'en ai fini. Parler de la Lorraine aurait justifié combien d'heures encore, mais je n'ai à me substituer à personne, ni au Gouvernement, ni à plus forte raison, au Parlement, ni aux assemblées régionales. C'est à vous maintenant la parole et selon la parole qui me sera transmise, au rang qui est le mien, je veillerai à ce que le voeu des populations dont vous êtes les légitimes représentants soit respecté. Merci !\